Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_16CM2602-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du MORBIHAN

Mairie de DAMGAN

56750

Téléphone : 02 97 41 10 19
Email : mairie@damgan.fr

MAIRIE DE DAMGAN
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
VOTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le vingt six février à vingt heures, le Conseil Municipal de DAMGAN légalement convoqué le vendredi vingt février, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marie LABESSE, Maire.

Nombre de membres :	19
Présents	15
Votants	18
Absent(s) Représentés(s)	3
Absents excusés Non représentés	1

Présents :
Le Maire : Jean Marie LABESSE
Adjoint(e)s au Maire : Marc LAMOUR, Muriel CLERY, Michel GRAINZEVELLES, Arlette CHAUFFERT, Claude FLINOIS

Conseillers municipaux : Yvette DENOUAL, Brigitte ADAM LEVACON, Serge LE PERSONNIC, Mickael LE NEVE, Lyliane LE FICHER, Patrice BROUILLE Jean Jacques TRICHET, Jean Marie COLOMBEL,

Absents représentés :
Christine GUYOT, pouvoir donné à Arlette CHAUFFERT
François Robert SOLMON, pouvoir donné à Brigitte ADAM LEVACON
Marie Françoise DAIRIEN, pouvoir donné à Jean Marie LABESSE

Absent excusé non représenté :
Yann BREISTROFFER

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Brigitte ADAM LEVACON a été élue Secrétaire.
Dernier conseil municipal avant l'élection du 15 mars 2026, les élus remercient chaleureusement Monsieur le Maire de son engagement durant ses deux mandats.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_16CM2602-DE

Délibération n°2026-016

Objet de la délibération : Halles de Kervoyal - Modification du cahier des charges pour la saison 2026 - Approbation et Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document en découlant.

La Commune a acquis le 13 juillet 2017 les halles de Kervoyal afin d'y reconstruire de nouvelles halles à vocation économique et les travaux réalisés ont permis leur ouverture en avril 2020.

Considérant que la commune à relancer pour la saison 2026 une consultation afin de trouver les commerçants et artisans intéressés.

Considérant que la commission ad hoc a été réunie les 3, 10 et 17 février 2026,

Considérant qu'une autre candidature a été déposée hors délai mais correspond à l'esprit souhaitée dans les halles, avec la participation du GAB 56 (Groupement des agriculteurs bio),

Considérant l'avis favorable à l'unanimité des membres pour l''acceptation de l'ensemble des commerçants.

Considérant que l'ensemble des lots est pourvu.

Vu le CGCT ,
Vu la commission ad hoc en date des 3, 10 et 17 février 2026,
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances en date du 23 février 2026

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'issue d'un vote à main levée,

Art. 1 APPROUVE le choix des commerçants par la commission ad hoc réunie les 3, 10 et 17 février 2026.

Art. 2 DIT que l'autorisation d'occupation du domaine public sera modifiée en conséquence puisque deux des commerçants disposeront de 3 lots et non de 2, maximum initialement prévu.

Art. 3 AUTORISE monsieur le Maire à signer les présentes conventions d'occupation précaire ainsi que tout document en découlant avec les commerçants qui auront été retenus par la Commission Ad Hoc.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures ;
P/ COPIE certifiée Conforme,
Le 26/02/2026

Le Maire
Jean Marie LABESSE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_16CM2602-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE DAMGAN

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
Au 26 février 2026

	Nom Prénom	Présence
1	LABESSE Jean-Marie	
2	LAMOUR Marc	
3	Muriel CLERY	
4	GRAINZEVELLES Michel	
5	CHAUFFERT Arlette	
6	FLINOIS Claude	
7	DENOUAL Yvette	
8	ADAM LEVACON Brigitte	
9	DAIRIEN Marie-Françoise	Si elle - J.M LABESSE
10	SOLMON François-Robert	pouvoir donné à Brigitte ADAM
11	LE PERSONNIC Serge	
12	GUYOT Christine	pouvoir donné à A. Chauffert, Chauffert.
13	BREISTROFFER Yann	
14	LE NEVE Mickael	
15	LE FICHER Lyliane	
16	Patrice BROUILLE	
17	TRICHET Jean Jacques	
18	COLOMBEL Jean-Marie	
19	PERRUSSEL Marc	

Secrétaire de séance désigné(e) : Brigitte ADAM LEVACON